

[Texte]

Mr. Parker: Thank you, Mr. Kelly, through the Minister. That bothers me to an extent, and I think it should be bothering the Minister of Labour because we have here a group sitting behind closed doors making arbitrary decisions that could have serious ramifications on communities—in this case, such as Cranbrook, such as Revelstoke and other areas... because, while those material changes in working conditions may be consensual to the labour people, they could be devastating to the communities, and technological change is the kind of thing we have to address there. So I hope the Minister would take a very, very serious look at the decision made by the arbitrator.

Mr. Ouellet: I will indeed have a look at the request of Mr. Parker, and I will discuss it further with officials in my department, Mr. Kelly in particular, and see for other cases in the future if something could be done in this regard.

Mr. Parker: Thank you. One very quick question, and I am very, very pleased to see that you are preparing your legislation with regards to occupational health and safety; that it will be coming very shortly. I am pleased to hear that.

• 1225

There is one concern I have while this is happening with the large amount of lay-offs coming in many of these areas. I am getting letters to the extent that the first one to go among the 50 is the safety officer. If this is happening, that is a very, very serious matter, because if lay-offs are coming forward and if we are looking at prevention, then I would urge the Minister when applications are coming that they ensure that the safety officers and inspectors in these areas are not among the ones who are going to be laid off.

Mr. Ouellet: Well indeed we will look at this, Mr. Chairman. That is a development that would be very regrettable. We will try to correct it if we can.

Mr. Parker: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Wenman: Mr. Chairman.

The Chairman: Yes, Mr. Wenman.

Mr. Wenman: Labour Canada has authorized an internal report which found morale problems due to low mobility in the department, poor organizational structure, and rigid management. The report also questions the existing practice of allowing different regional offices to have different pay grades and job classifications for employees doing identical work. This reduces the possibility of interregional transfer and, the report claims, compromises morale. Why do these discrepancies

[Traduction]

quiconque n'est pas partie. Je ne pense pas que nous puissions vraiment outrepasser cette décision de l'arbitre.

M. Parker: Merci, monsieur le ministre et merci aussi à vous, monsieur Kelly. Cela me tracasse dans une certaine mesure, et je pense que cela devrait également tracasser le ministre du Travail dans la mesure où nous avons ici un groupe siégeant à huis clos, un groupe qui prend des décisions arbitraires qui pourraient avoir des conséquences graves pour les agglomérations, par exemple au Cranbrook, au Revelstoke et ailleurs encore, car, même si ces changements matériels apportés aux conditions de travail peuvent découler d'un accord consensuel entre l'employeur et les syndicats, il pourrait avoir dans les agglomérations des effets dévastateurs, et il est évident que si nous sommes ici, c'est précisément pour parler des changements technologiques. J'espère donc que le ministre étudiera de très, très près la décision rendue par l'arbitre.

M. Ouellet: Comme le demande M. Parker, je vais effectivement me pencher de très près sur la question et je vais en discuter plus à fond avec mes collaborateurs, avec M. Kelly notamment, afin de voir si à l'avenir nous ne pourrions pas faire quelque chose à ce sujet.

M. Parker: Je vous remercie. Une toute petite question; incidemment je suis très heureux de constater que vous préparez une nouvelle loi en matière de sécurité d'hygiène au travail, une loi qui va être déposée très bientôt. Comme je le disais, je suis très heureux de l'apprendre.

Une petite chose qui me tracasse en attendant, c'est le nombre important de mises à pied dans un grand nombre de ces régions. Je reçois pas mal de courrier à ce sujet, et il apparaît que, sur les 50, le premier à être mis à pied sera l'agent de sécurité. Si c'est effectivement le cas, c'est bien entendu très grave parce que s'il y a des mises à pied et si nous nous préoccupons vraiment de la prévention, je demanderai instamment au ministre, lorsqu'il sera saisi des demandes, qu'il fasse en sorte que les agents de sécurité et les inspecteurs qui travaillent dans ces régions ne soient pas parmi les employés licenciés.

M. Ouellet: Nous allons effectivement nous en occuper, monsieur le président. Il s'agit effectivement d'une initiative qui pourrait être fort regrettable, et nous allons nous efforcer d'y remédier si nous le pouvons.

M. Parker: Merci, monsieur le président.

M. Wenman: Monsieur le président.

Le président: Oui, monsieur Wenman.

M. Wenman: Travail Canada a donné son aval à un rapport interne, selon lequel les problèmes de moral sont dus à une mobilité très faible au sein du ministère, à une mauvaise organisation et à une administration trop rigide. Le rapport conteste également la pratique courante selon laquelle les bureaux régionaux peuvent avoir des échelles de rémunération et de classification de postes différentes pour des employés effectuant le même travail, ce qui réduit d'autant les possibilités de mutation entre les régions et, comme le dit le rapport,